



COMMUNE DE PONT-LA-VILLE

Information sur l'eau potable 2025

Base légale :

Toute personne qui exploite des infrastructures d'eau potable pour remettre de l'eau potable aux consommateurs est tenue d'informer ceux-ci au moins une fois par année, de manière exhaustive, au sujet de la qualité de l'eau potable (Article 5 Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public). L'information ci-dessous concerne l'eau distribuée par le réseau communal de Pont-la-Ville, durant la période du 1 janvier 2025 au 30.10.2025.

Qualité microbiologique et chimique :

7 échantillons ont été prélevés dans le réseau de distribution à divers moments de l'année et à divers endroits de la commune. En juin 2025, à la suite du nettoyage du réservoir Le Marais, deux échantillons ne répondaient pas aux exigences d'une eau potable pour les paramètres de germes aérobies mésophiles. Ce problème n'a eu **aucun impact sur le réseau communal car le réservoir était déconnecté**. Nous avons procédé à 2 vidanges et repris des analyses pour éliminer la pollution avant de reconnecter le réservoir au réseau. L'eau potable du réseau communal est à ce jour de qualité irréprochable et peut être consommée sans craintes. Les résultats des analyses peuvent être consultés sur demande.

Micropolluants et composés traces géogènes :

Aucun échantillon n'a démontré une teneur en micropolluants et/ou en composés traces géogènes au-dessus supérieure aux valeurs autorisées.

Dureté :

- Provenance La Roche : 16.3 °fH
- Provenance ACAPE : 29.4 °fH

Classes de dureté de l'eau en degré français [°fH]			
Très douce	0-7	Assez dure	25-32
Douce	7-15	Dure	32-42
Moyennement dure	15-25	Très dure	> 42

Teneur en nitrate (norme 40 mg/l) :

- Provenance La Roche : 2 mg/l
- Provenance ACAPE : 6 mg/l

Provenance de l'eau :

La commune de Pont-la-Ville ne dispose pas de sources propres à elle-même. La commune est principalement alimentée par la commune de La Roche, qui dispose de plusieurs sources qui alimentent le réseau de manière gravitaire.

Le réseau de Pont-la-Ville est également alimenté par le réseau de l'ACAPE (Association des communes de la Basse-Gruyère, rive gauche, pour l'adduction d'eau du captage d'Echarlens) situé sur l'autre rive du lac de la Gruyère. Une conduite sous-lacustre relie les deux réseaux.

- Environ 86 % par la commune de La Roche : Eau de source
- Environ 14 % par l'ACAPE : Eau de nappe

Traitements :

- La Roche : traitement ultraviolet (UV)
- ACAPE : traitement UV

Renseignements complémentaires :

M. Laurent Schafer, conseiller communal

Téléphone : 079 387 25 13

Pont-la-Ville, novembre 2025

M. Samuel Progin, fontainier

Téléphone : 079 264 51 37

Le Conseil communal